

Municipalité de Mont-Blanc

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE :

Le rôle général de perception de la Municipalité de Mont-Blanc pour l'année 2026 a été déposé au bureau du directeur général le 5 février 2026 et il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à cet endroit en communiquant avec la réception de la Municipalité au 819-688-2161 p. 2221.

DONNÉ à Mont-Blanc ce 11^e jour de février deux mille vingt-six.



Caroline Fouquette
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe